

2023/.....

Parafe

DELIBERATION N°420

OBJET : SUBVENTION 2023 AU BUDGET ANNEXE RÉSIDENCE DES PERSONNES ÂGÉES – RPA.

Entendu l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction M22 ;

Vu le budget primitif et décisions modificatives du budget annexe Résidence des personnes âgées – RPA ;

Vu l'avis de la commission finances, budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de verser une subvention au budget annexe Résidence des personnes âgées – RPA ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE le versement d'une subvention du budget principal au budget annexe Résidence des personnes âgées – RPA d'un montant de 100 000.00 euros pour l'année 2023.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- **31 Voix Pour :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MÉLEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaï TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Malek BENSAL, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA.
- **3 Abstentions :** Madame Laëtizia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Josyane MÉLEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 14 décembre 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

Conseillers en exercice :	35
Présents :	24
Absents :	11
Pouvoirs :	10
Votants :	34

Convoqués le : 08 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le 14 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaïn TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Monsieur Malek BENSAI, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTE : Madame Béatrice LAINE

POUVOIRS DE :	Madame Suzanne BARNET	à	Madame Espérance AUDINEAU
	Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
	Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
	Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Monsieur Malek BENSAI
	Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Antoinette JARRIGE
	Madame Laëtitia DEVRIENDT	à	Madame Aline PALOMARES

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

* Il est à noter que Monsieur Patrick SALMON a quitté la séance après le vote de la délibération n°410 (Délégation du service public du marché d'approvisionnement – choix du concessionnaire et du contrat de concession) et a donné pouvoir à Monsieur Patrick VORDONIS,

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/12/2023

Application agréée E-foyer.com

99_DE-677-21779562-20231214-DEL18_413_2